



- Réforme de l'audiovisuel public -

TRANSFORMER MAIS SANS FRAGILISER

Tout d'abord les élus du SNJ réaffirment ici leur opposition à la fusion des rédactions nationales ! Pleinement engagés dans le conflit du jour nous restons convaincus des effets néfastes de ce projet funeste. À la fois parce qu'il touche au pluralisme, pilier du rapport entre information et démocratie, mais aussi parce qu'au regard des 3 premières phases déjà mises en œuvre, « Info 2015 » n'est pas un projet fédérateur mais bien une entreprise d'érosion des différences, contrairement à ce qui est décrit par les directions successives dès son annonce en 2012 ! Mais le choix a été fait de continuer coûte que coûte, pour afficher nous ne savons quelle victoire face au rejet des salariés, qui se sont prononcés à multiples reprises contre ce projet, ainsi que l'ensemble des instances représentatives du personnel. Il n'y a pas de fatalité dans cette affaire et malgré son développement, « Info 2015 » reste pour nous une organisation à combattre au quotidien !

S'ajoute donc à cette actualité, une plus grande inquiétude et a minima un grand questionnement que ce CCE va nous permettre d'aborder largement. D'abord en vous écoutant, Madame la présidente ! Après les déclarations de la ministre Françoise Nyssen et de l'ensemble des PDG de l'audiovisuel public, nous avons bien compris ce qui se joue. Focus sur les contenus, viendra ensuite le temps de la gouvernance et du financement !

Pour autant ce dernier point est malgré tout fondamental et vous l'avez énoncé vous-même, lundi 4 juin au ministère de la culture : « **La collectivité a mille priorités à financer et n'a plus les moyens d'accompagner les dynamiques budgétaires de l'audiovisuel public** » !

Pardon déjà de ne pas partager ce que sont les priorités politiques de ceux qui nous gouvernent ! En matière de services publics, l'orientation n'est pas du tout celle d'un financement fort des services publics mais bien d'un vaste plan d'économies sur l'ensemble des secteurs, tissus fondamentaux de la cohésion du pays. Certains services publics sont plus essentiels que d'autres sans doute, mais parmi eux un audiovisuel public fort, indépendant, nécessite un financement volontariste et pérenne et pas un coup de rabet permanent ! Mais reprenons votre citation énoncée plus haut. Clairement, nous allons devoir faire des économies. Combien ? La fourchette s'est resserrée pour être aujourd'hui proche des 400 millions ! Quelle sera notre part ? Sur quel calendrier ?

Puis la question du changement de paradigme a été avancée. Certains constats peuvent être partagés sur les pratiques de consommation de nos programmes, de notre information qui ont changé. Mais cela doit-il pour autant nous emmener dans une transformation totale sans faire prendre un risque à ce qui malgré tout fonctionne ? Un service public fort, de qualité et qui rassemble, malgré tous les dénigrements, encore un public nombreux sur l'ensemble des offres du groupe.

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Muriel Demguilhem 06.29.17.47.07 - Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85 - Anne Guillé 06.79.47.39.25



@SNJ_FTV



Snj.ftv

Alors sans doute, y a-t-il une nécessité d'un besoin de plus de numérique ? Et d'ailleurs lorsque vous proposiez une nouvelle offre d'info, objet exclusivement numérique à l'époque, nous vous avions dit "chiche" ! Depuis, France Info est née dans une toute autre construction éditoriale et sociale.

Donc pas question ici d'opposer les supports, mais bien d'essayer de comprendre où cela peut nous mener. Et de se demander si à chercher de nécessaires nouveaux publics, qui désertent la télévision en général, nous ne prenons pas le risque de perdre ceux qui nous sont fidèles ! Sans doute allez-vous répondre qu'il faut choisir son risque mais cette question, nombreux sont ceux qui se la posent...

Innover, oser, nous dit la ministre ! Et on supprime France 4 de la TNT, avec ses programmes innovants, ses prises de risques et ses réussites ! Au passage, une disparition qui fragiliserait économiquement le secteur de l'animation ! On nous parle ici d'une bascule digitale mais sans en connaître les contours que peut-être vous allez nous préciser. Comme sans doute, vous allez devant nous rassurer les salariés de cette chaîne.

France Télévisions qui se veut une vitrine de la diversité, alors que les échanges autour du label se profilent, pourrait aussi faire disparaître France Ô de la TNT. Choix de la ministre, dites-vous, dans le Parisien de dimanche dernier ! Dont acte mais quel est votre regard sur ce dossier et sur ce nécessaire équilibre entre le réseau incontournable des 1eres et France Ô ? Nous ne sommes pas candides quant à imaginer des transferts de ressources entre ces entités. Nous nous souvenons que la fermeture de l'AITV n'avait engendré aucune redistribution, si ce n'est le redéploiement de postes au Siège et à Malakoff avec quelques départs de l'entreprise à la clé après la disparition de l'Agence.

Troisième point sur lequel nous allons vous écouter attentivement, Madame la présidente ! La synergie entre France Bleu et le réseau régional de France 3, avec l'augmentation des programmes régionaux qui passeraient donc de 2 à 6 heures par jour. Vous disiez le 4 juin dernier qu'enfin la régionalisation était en marche. Simple rappel, en 2002, existait le projet des TNR (Télévisions Numériques Régionales) voulant créer 8 chaînes de plein exercice. Cela s'est arrêté aux portes du financement !

Voilà donc, Madame la présidente, les questions du jour pour le SNJ. Sans surprise bien sûr, en espérant que vos réponses éclairent ce qui nous apparaît encore un peu sombre...

Mais au-delà de cette réforme des contenus, nous allons assister à une nouvelle réorganisation du groupe. Finies une fois de plus les directions de chaînes alors que vous souhaitiez une plus grande autonomie pour ces dernières au début de votre mandat ! Et comme l'avait remis au goût du jour votre prédécesseur, après la tentative Carolis d'une nouvelle transversalité !

Vous comprendrez donc que ces différents chantiers nous interrogent parce qu'à vouloir changer de paradigme, nous ne voulons pas risquer de nous éloigner de l'essentiel. Être un service public qui cultive, qui informe, avec un souci permanent d'exemplarité. Les salariés œuvrent sans cesse pour atteindre ces objectifs. Pour que la qualité soit au rendez-vous, notre tutelle ne peut pas continuer à théoriser qu'avec moins de personnel, et moins de moyens, nous pourrions faire plus et mieux encore !

Et au même chapitre, lorsque vous déclarez, Madame, nous vous citons :

« Nos ressources vont diminuer et il nous faudra trouver nous-mêmes nos marges de manœuvre à travers des gains d'efficacité », là aussi les salariés méritent des explications !

Paris, le 12 juin 2018